

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de mars 2021, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	Addoha	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique
		Casablanca	Paris	
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité				
Date de démarrage du programme	11/09/2020	13/05/2020		19/03/2020
Date d'échéance du programme	10/03/2022	12/11/2021		17/09/2021
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	4 025 512 1%	1 500 000 soit 0,17% (Dont max 20% contrat de liquidité)		459 758 soit 5% (Dont max 20% contrat de liquidité)
Cours maximum d'achat	12 MAD	198 MAD	18,18 €	20 MAD
Cours minimum de vente	6 MAD	92 MAD	8,45 €	10 MAD
Réalizations du programme de rachat / Contrat de liquidité				
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	2 723 024	60 000	50 160	382 230
	0,68%	110 160 0,013%		4,16%
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	0	59 584 (35 587 dans le cadre du CL)	37 065	1 052
Cours moyen pondéré à l'achat	—	139,21 MAD	12,87 €	11,78 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	0	72 784 (39 787 dans le cadre du CL)	37 315	0
Cours moyen pondéré à la vente	—	139,35 MAD	12,90 €	—
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	2 723 024	46 800	49 910	383 282
	0,68%	96 710 0,011%		4,17%

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité